

Intercommunalité, la lettre du collectif ne change rien

Écrit par DA FONTE VALERIE
Samedi, 14 Mai 2016 09:00 -

Pour rappel, le 11 décembre 2015, le conseil municipal s'était réuni pour donner son avis quant à l'élargissement des intercommunalités (loi territoriale NOTRe) et notamment sur la décision du préfet.

Les élus avaient voté oui pour le regroupement avec le Forez Est, donc en accord avec le choix du Préfet, 12 pour, 2 absentions et 1 contre.

Le conseil était partant également pour créer directement le Grand Forez afin de gagner du temps et de l'argent avec 13 voix pour.

Ce jeudi 12 mai, l'intercommunalité était à nouveau à l'ordre du jour suite à la réception d'une lettre du Collectif Citoyen pour les Monts du Lyonnais Unis, reçue par la plupart des élus de Saint-Médard, par courrier ou par mail et parfois les deux. A l'unanimité, les élus ne comprennent pas la raison de cette lettre, pourquoi maintenant ? Pourquoi ne pas l'avoir envoyée à tous les élus ? Pourquoi ne pas en discuter de vive voix ? Saint-Médard a déjà voté et a expliqué les raisons de son choix. Le dossier est clos. « Revenir sur le sujet, c'est une perte de temps », se lamente un élu.



Intercommunalité, la lettre du collectif ne change rien

Écrit par DA FONTE VALERIE

Samedi, 14 Mai 2016 09:00 -

Saint-Médard a voté son rattachement à Feurs, en accord avec le préfet et ne revient pas sur sa décision.